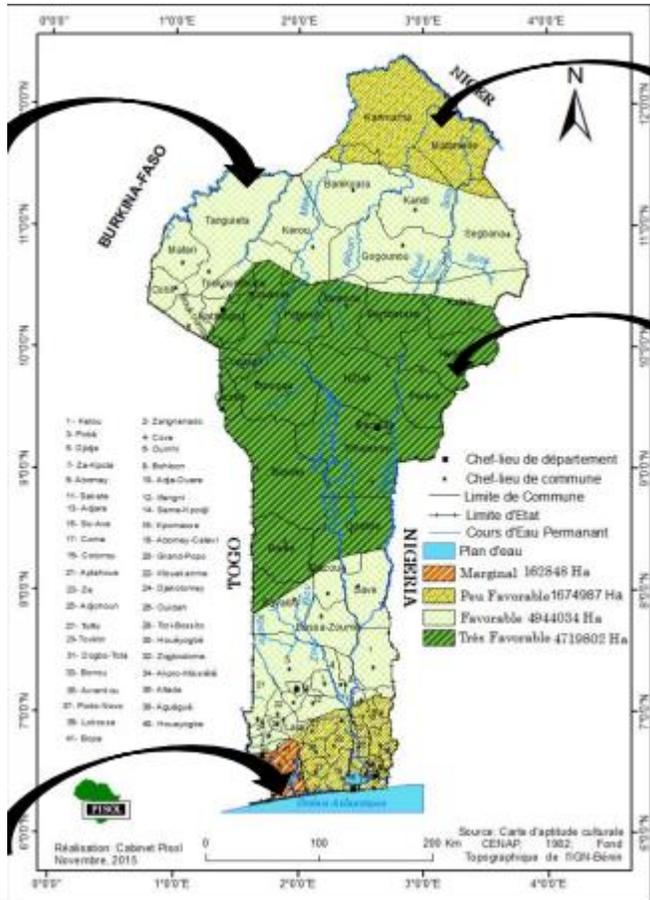


THEME: Contribution des Partenaires Publics et de Développement en matière de bâtir les capacités dans le secteur du Cajou



Lancement des réformes dans le secteur agricole à partir de 2017

Mise en place de 7 Pôles de Développement Agricoles

Filière anacarde confiée au Pole de Développement 4 basé à Parakou

Lancement de 13 PNDF dont celui de l'anacarde comme 2^{ème} filière prioritaire





Activités de Partenariat Publics et de Développement en matière de bâtir les capacités dans le secteur du Cajou

A. Les Activités actuelles

COÛT DU PNDP Anacarde 2018-2021 : 41 989 000 000 FCFA

Public : 12 910 000 000 FCFA (30,7%)

Privé : 29 079 000 000 (69,3%)

Chiffres clés de la filière anacarde

- Contribution au PIB national : **3%**
- L'anacarde occupe environ 200 000 producteurs
- Production nationale estimée à 120 000 tonnes
- Rendement moyen : **300 à 400 kg/ha**
- Bonne qualité avec réputation reconnue mondialement
- A peine 10% de la production est transformée au niveau national.





Activités de renforcement de capacités des acteurs

A. Les Activités réalisées

Organisation de la filière anacarde : Gouvernance et mise en oeuvre

- Fédération Nationale des producteurs d'anacarde du Bénin (FENAPAB)
- **FéNaPAC**: Fédération Nationale des pépiniéristes d'anacardiers Certifiés: **Sélection et professionnalisation des pépiniéristes : 50 pépiniéristes anacarde pour produire 2.000. 000 plants greffés et polyclonanux de cajou**
- **Union Nationale des prestataires de services de réhabilitation et opérations critiques (Brigade de réhabilitation et de plantations d'anacardiers)**
- **Union Nationale des Transformateurs de Cajou (UNTC) & Union Nationale des Coopératives transformatrices de Pomme Cajou (UNCTPC)**
- Conseil National des Exportateurs de Cajou (CoNEC)
- Inter Fédération de la filière anacarde (IFA)





Mise à jour dans le Secteur “bâtir les capacités”

- ❑ 87 pépiniéristes sélectionnés, renforcés, outillés et équipés et une faitière des pépiniéristes
- ❑ Plus de 141 000 ha de plantations réhabilitées et 35000 ha en instance de réhabilitation en 2024
- ❑ Création de la zone économique spéciale (GDIZ-APIEx)
- ❑ 218 brigades fonctionnelles
- ❑ 6 nouveaux corps de métiers (greffeurs, récolteurs, traitements phytosanitaires, planteurs-replanteurs, réhabilitations de plantations, Surgreffeurs)
- ❑ Renforcement des capacités des Transformateur/transformatrices de noix et de pommes de cajou
- ❑ Intégration apiculture aux plantations d’anacardier (Génération de ressources et diversité dans production de revenus)





Partenaires

- ❖ Projets-Programmes ProCAD-PADA, Enabel, PADEFA-ENA, PACOFIDE, ProCASHEW, ABC, PADIAP, PROFI-Anacarde...)
- ❖ ONG nationales et Internationales (DEDRAS, GIZ, INUDE –ONG, APIC-ONG; TNS-BeninCajù)
- ❖ Universités et Lycées agricoles: Introduction de curricula liés aux thématiques anacarde dans les enseignements
- ❖ Implication des Faitières (Production, transformation, commercialisation)
 - Amélioration du taux de transformation des pommes et la diversité des produits transformés
 - Valorisation des coques de cajou dans divers domaines (combustibles bruts ou transformés, traitements phytosanitaires).
- ❖ Recherche Agricole et les Universités partenaires: Germoplasmes, vergers de semences polyclonales, parcs à bois, etc.





Défis relevés et en cours dans le Secteur

Amélioration performance et la gestion phytosanitaire plantations d'anacardier

Amélioration qualité des noix et pommes cajou produites

Amélioration volume production de l'anacarde

Identification et exploitation marchés niche pour amandes

Amélioration compétitivité amandes transformées par usines locales transformation

Renforcement dispositif pour accroissement transformation pommes cajou divers produits dérivés compétitifs

Amélioration volume de transformation unités transformation de cajou

Restructuration organisation filière Anacarde : mise en place **IFA nouvelle formule** et **Accord cadre avec Gouvernement** béninois



Merci de votre attention!

